

Elections professionnelles dans la Fonction Publique du

1^{er} au 8 décembre 2022

Une échéance à laquelle les retraités doivent s'impliquer complètement en se mettant à disposition des syndicats et des groupements départementaux.

Les élections professionnelles dans la Fonction Publique ont lieu tous les 4 ans pour les 3 versants, Rappelons notre position au scrutin de 2018 : FO premier à l'Etat, second à l'hospitalière et troisième à la territoriale, notre ambition est non seulement de maintenir ces positions mais de l'amplifier, et cet objectif demande l'investissement de toutes les structures FO et **notamment l'aide que peuvent apporter les sections de retraités.**

Les Elections Professionnelles se dérouleront presque exclusivement de manière électronique, le vote à l'urne disparaît !!! c'est la raison pour laquelle la période de vote s'étale du 1^{er} au 8 décembre 2022, cela demande un énorme travail et un gros investissement en amont du scrutin, **c'est ainsi que l'appui des sections de retraités peut être primordial** pour aider nos syndicats d'actifs et nos groupements départementaux par des actions concrètes comme :

- ✚ Appel téléphonique (phoning)
- ✚ Mise sous pli
- ✚ Diffusion
- ✚ Covoiturage d'électeurs
- ✚ Etc... etc...

Le résultat de nos élections sera discuté et commenté, et a n'en pas douter il conditionnera énormément d'inflexions sur nombre de revendications :

- ✚ Le dossier retraite
- ✚ Le pouvoir d'achat (salariés, retraités)
- ✚ L'avenir des services publics
- ✚ Le statut des fonctionnaires
- ✚ Les emplois et les carrières
- ✚ Etc... etc...

Un seul objectif, gagner les élections Professionnelles dans les Fonctions Publiques

(Territoriale, hospitalière et à l'Etat).

La Fonction Publique a :

Une Histoire

Un avenir

Avec FO garantissons une Fonction Publique

Républicaine et Egalitaire

